



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
Mercredi 24 octobre 2018, 18 h 00  
Local 212

À adopter

Procès-verbal

**1.1 Ouverture de la séance;**

Ouverture de la séance à 19h00.

**1.2 Vérification du quorum;**

Richard Jourdain, directeur	x	Viviane Drapeau, parent	x
Nathalie St-Louis, directrice adjointe	x	Katia Ménard, parent	x
Rémi Simard, directeur adjoint	x	Marie-Thérèse Ouellet, parent	x
Marie-France Bélanger, agente de réadaptation	x	Patrice Fournier, parent	x
Pier-Gilaine Bédard, enseignante	Abs.	Marie-Claude Turcotte, parent	x
Sonia Carpentier, enseignante	x	Mégane Therrien-Béland, élève	Abs.
Éric Girard, enseignant	x	Éliane Slavnicu-Painchaud, élève	Abs.
Michel Danylo, enseignant	x		
Serge Millette, enseignant	x		

Le quorum est constaté.

**1.3 Formation du conseil d'établissement et présentation des membres;**

# de poste	Membres parents	Fin de mandat
1	Marie-Claude Turcotte	Septembre 2020
2	Viviane Drapeau	Septembre 2019
3	Katia Ménard	Septembre 2019

4		Septembre 2020
5		Septembre 2020
6	Patrice Fournier	Septembre 2019
7	Marie-Thérèse Ouellet	Septembre 2020
8 Communauté		Septembre 2019
# de poste	Membres du personnel	Fin de mandat
9		
10	Marie-France Bélanger	Septembre 2019
11	Pier-Gilaine Bédard	Septembre 2019
12	Sonia Carpentier	Septembre 2019
13	Michel Danylo	Septembre 2019
14	Éric Girard	Septembre 2019
15	Serge Millette	Septembre 2019

#### **1.4 Nomination de la présidence et de la vice-présidence;**

Mme Viviane Drapeau est nommée présidente.

Mme Marie-Thérèse Ouellet est nommée vice-présidente.

#### **1.5 Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

Points à ajouter par M. Jourdain : collation des grades et location des locaux.

M. Fournier propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE-18-19/01 Adopté à l'unanimité.

#### **1.6 Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2018;**

Mme Sonia Carpentier propose l'adoption du dernier procès-verbal.

CE-18-19/02 Adopté à l'unanimité.

### **1.7 Suivi au procès-verbal;**

Nombre d'élèves total dans notre école : 885 élèves (ajustement).

### **1.8 Poste de parents;**

Il serait préférable d'avoir la parité (il nous faudrait au moins un autre parent : au total 6 parents).

### **1.9 Calendrier des rencontres;**

Présentation des dates de séances du conseil d'établissement : 24 octobre, 5 décembre, 23 janvier, 20 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 19 juin et une autre séance sera à déterminer (avant l'AG).

### **1.10 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement;**

Nous avons un budget de 500\$ pour le conseil d'établissement.

### **1.11 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement;**

M. Jourdain mentionne qu'il est important de se rappeler que nous sommes là pour le bien-être de l'ensemble des élèves.

Le CÉ doit approuver les règles de conduite et mesures de sécurité, les services offerts par l'école, la modification ou révocation de l'acte d'établissement, les critères de sélection du directeur d'école, des questions ou des sujets relatifs au bon fonctionnement de l'école ou à une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire, les modalités du régime pédagogique, les orientations générales, grille-matières (maquette), programmes d'études locaux, nouvelles méthodes pédagogiques, manuels scolaires, normes et modalités, règles pour le classement, activités éducatives, utilisation des locaux, dons et contributions et le budget annuel de l'école. Ce sont les sujets pouvant être abordés lors de nos séances.

De plus, il y aura l'adoption du projet éducatif.

#### **1.12 Dénonciation d'intérêts;**

Il existe un formulaire pour la dénonciation d'intérêts. La personne qui est concernée doit s'engager à s'abstenir lors de la discussion de ce sujet.

#### **1.13 Règles de régie interne;**

M. Jourdain et Mme Drapeau se rencontreront pour revoir ce document. Par la suite, il sera présenté au prochain CÉ pour approbation. Ce point sera reporté à notre prochaine rencontre.

#### **1.14 Parole à l'assemblée;**

Aucune personne.

#### **1.15 Parole aux représentants des élèves;**

Une rencontre a eu lieu dernièrement. Les discussions ont été axées sur les priorités. Ils ont discuté de l'uniforme et il y a eu une proposition d'installer des plantes vertes dans l'école. Une discussion a également été amenée sur les portes ouvertes.

#### **1.16 Parole au délégué du comité de parents;**

Mme Turcotte est notre représentante du comité de parents. Durant cette première rencontre du comité de parents, il y a eu des élections pour une majeure partie de la soirée.

### **1.17 Information de la direction;**

- Portes ouvertes : Ce fut un franc succès. Les jeunes ont apprécié leur avant-midi. Beaux commentaires des parents en soirée. Très belle implication de l'équipe-école.
- Collation des grades : Belle soirée et environ 105 élèves diplômés. Ce fut un grand succès et nous voulons poursuivre cette tradition (nous avons reçu de beaux commentaires au sujet de cette soirée).
- Soirée des parents/bulletin : Cette soirée aura lieu le 29 novembre. Les parents recevront de l'information concernant l'inscription en ligne pour rencontrer certains enseignants. Il y aura une nouveauté cette année, les enseignants pourront prioriser certains rendez-vous avant que l'horaire soit déposé en ligne.
- Raphael U : Il s'agit d'un contrat signé pour 5 ans. Il nous reste 2 ans pour notre contrat et par la suite, nous pourrions revoir au conseil d'établissement si l'on prolonge ce contrat. Nous avons encore deux ans pour réfléchir sur ce sujet. M. Jourdain nous a présenté les différents modèles (chandails, vestes, pantalons, jupes) et nous n'offrirons pas plus de choix. Le conseil d'établissement approuvera les choix offerts pour l'an prochain. Nous proposons d'inviter Raphaël U à une rencontre du CÉ. M. Éric Girard relance le débat concernant l'utilité d'imposer l'uniforme. Il souhaite que d'ici deux ans, nous prenions le temps d'y réfléchir (sonder les gens).

### **1.18 Suivi budget 18-19;**

Présentation du budget de fonctionnement par M. Jourdain. Présentement, il nous reste 55% de disponibilité pour le reste de l'année. Comparativement à l'an dernier, ça se ressemble. Le point à préciser c'est que nous avons 100 000\$ de moins dans notre budget que celui de l'an dernier.

### **1.19 Projet éducatif:**

Deux rencontres du comité pédagogique ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire. Les valeurs ont été choisies : respect, responsabilité, persévérance et engagement. En juin dernier, l'équipe-école a travaillé sur la mission, sur les enjeux et sur une ébauche des orientations. Cette année, nous allons travailler les orientations, les objectifs et les moyens. Il y aura un travail de collaboration et de concertation auprès de l'équipe. De plus, les parents seront directement impliqués dans le processus de l'élaboration du projet éducatif. Nous souhaitons avoir des jeunes, à la fin de leur parcours, ayant un profil de sortie qui travaille toutes les sphères (l'actualisation du plein potentiel de chaque élève).

### **1.20 Politique alcool et drogues (pour consultation):**

Une présentation de cette politique est faite par M. Jourdain. Dans cette politique, nous avons ajouté les Tiers (intervenant, bénévole, sous-traitant). L'emphase est mise sur l'interdiction. Un point est également ajouté sur les responsabilités des employés et des Tiers. Les parents demandent d'avoir par courriel cette politique (elle n'est pas officielle car nous sommes en consultation). Nous proposons de déposer cette loi sur notre site web de l'école afin que les parents puissent y avoir accès.

### **1.21 Plan annuel de répartition des élèves (Pour information):**

Nous ne sommes pas impliqués dans les changements de bassins. M. Jourdain met ce point pour informer les parents. Il nous informe de l'évolution de nos écoles bassins du primaire (le nombre de groupes). Nous remarquons que la clientèle augmente beaucoup dans l'école Bellefeuille. L'organisation scolaire a de la difficulté à faire des prévisions réelles au niveau de la clientèle (déménagement). La prévision, sur les prochaines

années pour notre école, est en augmentation (ce qui atteindra notre capacité à recevoir).

### **1.22 Présentation de sorties éducatives:**

✓ Délégation de pouvoir : le conseil d'établissement autorise le directeur à autoriser des sorties éducatives de moins de 24h et de moins de 20\$. Le directeur devra en informer le conseil d'établissement à sa prochaine séance ou par courriel. Proposé par M. Fournier.

✓

CE-18-19/03 Adopté à l'unanimité.

✓ Sorties éducatives : sortie théâtre le 1<sup>er</sup> avril avec Nathalie Dubois et une activité facultative de secondaire 1 à 5 : ski Mont Jay Peak avec Éric Girard  
Proposé par Mme Turcotte.

CE-18-19/04 Adopté à l'unanimité.

### **1.23 Questions diverses:**

-Location des locaux : Technic (cour d'école), Isabelle Forget (volleyball), Éric Fleurant (cosom), Chantal Laliberté (volleyball), Ronald Cyr (badminton). L'argent amassé est remis directement aux élèves sous diverses formes. Proposé par M Girard.

CE-18-19/05 Adopté à l'unanimité.

### **1.24 Clôture de la séance.**

Levée de l'assemblée est proposée par M. Michel Danylo à 21h20.